



*Orléans, le lundi 30 janvier 2006*

JEAN-PIERRE SUEUR

---

SENATEUR  
DU LOIRET

---

ANCIEN  
MINISTRE

Communiqué de Jean-Pierre Sueur, Sénateur du Loiret

**LEXMARK : Jean-Pierre Sueur saisit le Premier ministre**

Après avoir reçu les représentants des syndicats FO et CGT de LEXMARK, je tiens à m'exprimer très clairement sur les récentes annonces de licenciements et les réelles menaces qui pèsent sur le site de LEXMARK à BOIGNY-SUR-BIONNE.

Ces licenciements sont vraiment inacceptables.

En effet, l'entreprise LEXMARK n'est pas en difficulté, au plan mondial. Son bénéfice annuel est de 100 millions de dollars. Sur un chiffre d'affaires de cinq milliards de dollars, l'activité de l'entreprise dégage chaque année 600 à 700 millions de dollars de trésorerie. Les 1 350 licenciements annoncés au niveau mondial, dont 296 en France (et 180 à BOIGNY-SUR-BIONNE) l'ont été au lendemain de la décision prise par les responsables de l'entreprise d'acquiescer, pour un montant d'un milliard de dollars d'actions de leur propre entreprise. L'annonce des licenciements s'est traduite immédiatement par la hausse du montant de l'action, de 45 à 51 dollars.

Dans le cas de LEXMARK, ce n'est pas caricaturer les choses que de constater que ces annonces de licenciements n'obéissent qu'à des considérations financières et boursières.

C'est d'autant plus inacceptable que je suis – avec d'autres – bien placé pour savoir combien les collectivités locales se sont impliquées pour soutenir l'entreprise LEXMARK à BOIGNY-SUR-BIONNE.

Dans ces conditions, j'ai saisi le Premier ministre, le ministre de l'Industrie, le ministre du Travail et le préfet du Loiret pour les alerter sur cette situation et leur demander que tout soit fait pour maintenir l'emploi et l'activité de LEXMARK dans notre pays et particulièrement à BOIGNY-SUR-BIONNE.

Je suis en effet persuadé qu'une action au plus haut niveau est indispensable, compte tenu de l'enjeu et du caractère mondial de l'entreprise.